

# Bien personnels que dois je faire

Par padbol, le 09/02/2019 à 22:39

Bonkour

j'ai une maison person des biens immobiliers que j'ai herité -a l'etranger et dans la france avec tutelle que va t elle faire merci de vos reponses

#### Par morobar, le 10/02/2019 à 09:02

Bonjour,

D'habitude vos nombreuses questions, même les plus farfelues, sont compréhensibles. Ce n'est pas le cas et vous voudrez bien exposer en d'autres termes la situation et la question.

## Par padbol, le 10/02/2019 à 14:52

je ne sais pas si c'est de la provoc - il n'y a rien de farfelues ou pertinentes dans toutes mes questions

apres je serais tente de vous dire rien ne vous oblige de repondre si pas de reponses à mes questions\*

apres je ne vous souhaite pas qu'un jour jour un farfelu vous balance en tuttelle sans meme que vous ayez echos de ce qu'il peut vous attendre questions rien de farfelue je suis proprietaire d'une maison et je suis heritiere suite deces de mon pere -

question que peut faire la tutelle - en sachant que le tribunal etait censé d'avoir tout le patrimoine ce que je trouve scandaleux ? du fonctionnement de la tutelle de la mesure et de celle qui l'a instrumentalisé à mon insu ?

## Par jodelariege, le 10/02/2019 à 15:31

bonjour ;que craignez vous que la tutrice fasse? quelle vende le bien sans votre accord?

## Par **padbol**, le **10/02/2019** à **22:06**

Ben oui - elle ne dit rien - la n'est pas le pb - j'ai mes affaires ect elle est completement dingo cette tutelle

Par Visiteur, le 10/02/2019 à 22:24

Lol...bravo pour l'humour!